

---

Présidence : Pologne

## SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT (1356<sup>e</sup> séance plénière)

1. Date : lundi 21 février 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 15 h 05

Clôture : 18 h 15

2. Président : Ambassadeur A. Hałaciński

Président, Fédération de Russie (annexe 1), Ukraine

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : LA SITUATION EN UKRAINE ET DANS SON VOISINAGE, Y COMPRIS LA DÉGRADATION DE LA SITUATION DANS L'EST DU PAYS

Président, Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE en Ukraine et auprès du Groupe de contact trilatéral, Secrétaire générale (SEC.GAL/32/22 OSCE+), Ukraine (annexe 2), Autriche (annexe 3), Canada (annexe 4), Fédération de Russie (annexe 5), France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/235/22), États-Unis d'Amérique (annexe 6), Royaume-Uni (annexe 7), Biélorussie (PC.DEL/233/22 OSCE+), Turquie (annexe 8), Suisse (PC.DEL/252/22 OSCE+), Islande (annexe 9), Géorgie (PC.DEL/238/22 OSCE+), Allemagne, France (également au nom de l'Allemagne) (annexe 10), Norvège (PC.DEL/234/22), Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/236/22 OSCE+), Lettonie (annexe 11), Azerbaïdjan, Lituanie (annexe 12), Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/6/22 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 3 mars 2022, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence



---

**1356<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1356 du CP, point 2

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Monsieur le Président,

Je tiens à faire les observations d'ordre procédural ci-après sur le premier point proposé à l'ordre du jour de la séance spéciale du Conseil permanent de l'OSCE.

Vous savez que la Russie n'accepte pas et n'a jamais accepté la formulation du premier point de l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. Nous considérons en effet qu'elle repose sur les positions politiques de certains États participants et qu'elle ne reflète toute la diversité des opinions exprimées au sein de l'OSCE.

Au titre du paragraphe IV.1(C)3 des Règles de procédure de l'OSCE, les projets d'ordre du jour des séances du Conseil permanent sont établis et publiés à l'avance par la Présidence, en tenant compte des avis exprimés par les États participants. La Présidence de l'OSCE n'a pas tenu de telles consultations concernant la séance de ce jour, du moins pas avec la Russie. Il va sans dire que le débat en cours ne doit pas constituer un précédent pour l'avenir.

Nous sommes d'avis que, compte tenu de la situation qui règne actuellement dans le pays, les débats qui sont menés au sein du Conseil permanent de l'OSCE sur l'Ukraine devraient se concentrer principalement sur la mise en œuvre des accords de Minsk et le respect des mesures de renforcement du cessez-le-feu du 22 juillet 2020 convenues par les représentants du Gouvernement ukrainien et les autorités de Donetsk et de Louhansk. Ces accords fondamentaux, conclus dans le cadre du Groupe de contact trilatéral et facilités par le format Normandie, sont une base favorisant un règlement politique. Ils contiennent des références claires au rôle de l'OSCE à cet égard.

Dans le débat sur la crise en Ukraine, les questions de nature politique ne peuvent pas être ignorées. L'Ensemble de mesures de Minsk du 12 février 2015, entériné par la résolution 2202 du Conseil de sécurité de l'ONU, reste le seul document internationalement reconnu définissant le règlement pacifique, politique et diplomatique du conflit dans l'est de l'Ukraine afin de préserver son intégrité territoriale et de parvenir à la réconciliation nationale. Le document, qui fait désormais partie du droit international, est contraignant. Conformément à ce texte, des mesures doivent être prises, sous les auspices et avec l'aide de l'OSCE, dans le

cadre du dialogue interne entre les représentants du Gouvernement ukrainien et les autorités de Donetsk et Louhansk. Malheureusement, même après huit ans de conflit, aucun progrès n'a été enregistré sur ce plan, et les tirs nourris de l'artillerie ukrainienne continuent de faire trembler le ciel au-dessus du Donbass.

En ce qui concerne les aspects extérieurs de la crise en Ukraine qu'il est proposé d'examiner aujourd'hui, le débat devrait porter principalement sur la violation, par un certain nombre d'États participants de l'OSCE, des engagements qu'ils ont pris au titre des Mesures de stabilisation pour les situations de crise localisées, des Principes régissant les transferts d'armes classiques et de toute une série d'autres engagements visant à empêcher la fourniture d'armes et de matériel militaire meurtriers aux régions en conflit, où ils peuvent provoquer des tensions, entraîner une escalade militaire ou être utilisés pour violer les droits de l'homme.

Nous rappelons la décision adoptée par le Conseil ministériel à Porto en 2002 (Rôle de la Présidence en exercice de l'OSCE) ainsi que la décision n° 485 du Conseil permanent de l'OSCE (Déclarations de l'OSCE et information du public) sur le rôle de la Présidence de l'OSCE. Conformément à ces décisions, la Présidence doit veiller à ce que « ses actions ne soient pas incompatibles avec les positions convenues par tous les États participants et qu'il soit tenu compte de toute la gamme des opinions des États participants ».

Je demande que cette déclaration soit annexée au journal de la séance spéciale du Conseil permanent de ce jour.



---

**1356<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1356 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION UKRAINIENNE**

Monsieur le Président,

Nous vous remercions des efforts que vous avez déployés pour répondre rapidement et efficacement à la demande de l'Ukraine de convoquer cette séance spéciale du Conseil permanent.

La situation en matière de sécurité le long de l'ensemble de la ligne de contact dans certaines zones des régions de Donetsk et de Louhansk reste extrêmement tendue et fragile et montre une nette tendance à la détérioration.

On assiste, plus précisément, à une montée des tensions entièrement contrôlée par la Fédération de Russie.

Le 18 février, le cessez-le-feu a été violé 66 fois. Ces violations comprenaient 60 cas de tirs ciblés. Des armes interdites par les accords de Minsk ont été utilisées dans 53 cas. Au total, 129 obus d'artillerie de calibre 122 mm, 403 obus de mortier de calibre 120 mm et 166 obus de mortier de calibre 82 mm ont été tirés. Des tirs de tireurs embusqués ont été enregistrés à dix reprises.

Le 19 février, le nombre de violations du cessez-le-feu commises par les formations armées russes a été encore plus élevé, à savoir 136, dont 123 ont donné lieu à des tirs ciblés. Dans trois autres cas, la ligne de contact a été franchie par des drones appartenant aux formations russes, très probablement du type Orlan-10.

Des armes interdites par les accords de Minsk ont été utilisées dans pas moins de 119 cas.

Au total, 18 obus d'artillerie d'un calibre de 152 mm, 13 obus de char d'un calibre de 125 mm, 458 obus d'artillerie d'un calibre de 122 mm, 572 obus de mortier d'un calibre de 120 mm et 242 obus de mortier d'un calibre de 82 mm ont été tirés. Deux soldats ukrainiens ont perdu la vie et cinq ont été blessés.

La Mission spéciale d'observation (MSO) de l'OSCE en Ukraine a confirmé une augmentation spectaculaire de l'activité cinétique le long de la ligne de contact.

Parmi les cibles des bombardements russes figurent des biens civils, notamment des maternités et des écoles avec des enfants à l'intérieur, des bâtiments d'habitation et des infrastructures civiles et essentielles.

Les tentatives infructueuses de convoquer une réunion extraordinaire du Groupe de contact trilatéral les 18 et 19 février, notamment celles qui ont été lancées par le Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE, l'Ambassadeur Kinnunen, confirment une fois de plus que la Russie est déterminée à aggraver la situation.

Il ne s'agit pas uniquement des territoires occupés.

La semaine dernière, nous avons tenu une série de réunions au titre du chapitre III du Document de Vienne 2011.

Au cours de ces réunions, nous avons entendu, entre autres, que chaque soldat russe quitterait la Biélorussie après la fin de l'exercice et que certaines unités russes quittaient déjà la frontière orientale de l'Ukraine. L'exercice était censé se terminer hier, le 20 février.

Or la réalité s'avère bien différente.

Au cours du week-end, le nombre de troupes russes présentes dans les environs du Donbass a continué d'augmenter et il semble que les forces russes stationnées en Biélorussie vont rester.

Cette situation est d'autant moins surprenante que les tensions dans le Donbass ont été provoquées par la Russie elle-même.

De toute évidence, Moscou se raccroche à n'importe quel prétexte pour maintenir ses forces armées à proximité des frontières de l'Ukraine.

Les dernières remarques du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de sécurité collective concernant le déploiement éventuel de forces dites de maintien de la paix au Donbass révèlent une partie des plans du Kremlin et l'objectif du renforcement militaire de la Russie.

Il s'agirait, selon lui, d'une force de 17 000 personnes maintenue en état de préparation permanent et d'un contingent spécialisé dans le maintien de la paix de près de 4 000 soldats.

Je tiens à préciser que ce bloc militaire contrôlé par la Russie ne peut pas s'ériger en force de maintien de la paix dans une région qu'elle occupe.

Cependant, ces remarques permettent de comprendre encore mieux pourquoi la Russie crée un scénario fictif prévoyant une catastrophe humanitaire dans les territoires occupés ainsi qu'une confrontation militaire imminente.

Chers collègues,

J'en viens maintenant à un autre aspect de l'escalade dans le Donbass.

Tandis que des bombardements provocateurs se produisent le long de l'ensemble de la ligne de contact, la campagne de désinformation de la Russie bat son plein.

De toute évidence, Moscou a besoin d'informations pouvant lui servir de prétexte pour prendre de nouvelles mesures agressives.

En voici quelques exemples récents :

- Une tentative avortée d'utiliser le bombardement d'une maternité de Stanytsia Luhanska pour accuser les forces armées ukrainiennes de bombarder les territoires occupés ;
- Un incident chimique présumé près de Horlivka, sachant que la possibilité d'un tel scénario avait été signalée il y a environ un mois ;
- L'explosion d'une voiture de l'ère soviétique dans le centre de Donetsk ; cette attaque était censée viser le chef (qui n'utilisait pas, bien entendu, ce vieux véhicule) d'une « milice populaire » ;
- Selon les médias russes, un acte de sabotage contre le centre de distribution de gaz de Louganskgaz a provoqué l'incendie du gazoduc Droujba. Or ce gazoduc, qui avait en fait été déconnecté du système ukrainien de transport de gaz après l'invasion des troupes russes en 2014, n'est pas utilisé pour fournir du gaz à l'Ukraine ou assurer son transit à travers le territoire ukrainien. Cet incident nous donne un avant-goût de ce que la Russie ferait du système ukrainien de transport de gaz si le gazoduc Nord Stream 2 était déjà en service.
- Ensuite, une information selon laquelle deux obus tirés par les forces armées ukrainiennes à partir d'un système de lance-roquettes multiple Grad seraient tombés sur le territoire russe, à savoir dans le village de Mityakinskaya (région de Rostov). Outre le fait que les unités d'artillerie ukrainiennes sont positionnées à une distance de ce village qui dépasse la portée de tir des systèmes de roquettes Grad, il semble que le scénario de cette provocation ait été écrit en 2014. En effet, comme dans le cas présent, les « obus ukrainiens » sont tombés il y a huit ans exactement à la même distance (300 mètres) d'un bâtiment d'habitation situé dans le même village.

Les dirigeants russes multiplient également les discours sur le « nettoyage ethnique » et le « génocide ». Il s'agit d'accusations très graves qui rappellent plutôt les images de Grozny après l'entrée des troupes russes dans la ville. Ces photos peuvent être facilement trouvées sur Internet.

Je tiens à rappeler aux autorités russes que les habitants de Sloviansk, Mariupol, Kramatorsk, Kostiantynivka, Bakhmut, Rubizhne, Sievierodonetsk et de nombreuses autres villes et agglomérations des régions de Donetsk et de Louhansk sont heureux que l'Ukraine soit de retour.

On ne peut pas en dire autant des villes qui sont encore sous occupation russe.

En outre, la Russie tente de jouer la carte des charniers.

Or, ni le Comité international de la Croix-Rouge ni les missions humanitaires ukrainiennes n'ont accès à ces territoires, ce qui permet aux organismes d'État russes de se livrer à toutes sortes de manipulations et de lancer des accusations qui ne peuvent pas être vérifiées.

Toutes ces provocations mises en scène et ces artifices de propagande n'ont aucun sens pour nous. Ce sont les populations russes et les résidents des territoires occupés qui constituent le principal public ciblé. Malheureusement, selon nos sources de renseignement, d'autres provocations sont attendues dans les prochains jours, dont certaines impliqueraient des drones. La Russie continue d'agir conformément à ses plans de déstabilisation, même si ces plans ont été exposés à maintes reprises.

Je tiens cependant à préciser que la Fédération de Russie, en tant que puissance occupante, est responsable de la situation qui règne dans les territoires temporairement occupés. Tout dommage qui pourrait être infligé à des personnes ou à des infrastructures dans ces territoires serait considéré comme une provocation.

La Russie veut reproduire en fait le même scénario qu'en 2008 contre la Géorgie. Elle commence par des exercices militaires et des provocations, avant de procéder à évacuation massive, une invasion et l'officialisation de ses affidés.

La soi-disant évacuation d'urgence annoncée vendredi illustre bien ce qui se passe.

Le fait que l'appel vidéo en question ait été préenregistré deux jours avant l'annonce est très révélateur. Il ne fait aucun doute que l'évacuation a été lancée pour accréditer le récit qu'une attaque ukrainienne est imminente, sans tenir compte du fait que les forces armées ukrainiennes font preuve de retenue, malgré les tirs provocateurs le long de la ligne de contact.

De plus en plus d'informations détaillées montrent que la Russie considère que les populations sont de simples pions dans ses jeux géopolitiques. Ainsi, des enfants et des femmes sont restés pendant des jours sans nourriture, dans des bus non chauffés, en attendant d'être installés n'importe où dans la région de Rostov.

Pour encourager les populations à quitter les territoires, le Président russe a même promis de payer 10 000 roubles, soit environ 110 euros, aux personnes évacuées. Ce montant n'est pas très élevé mais il illustre clairement les réalités sociales et économiques qui existent dans les territoires occupés sous régime russe.

Certaines personnes qui ont fait l'expérience des bons « soins » de la Russie commencent déjà à rentrer chez elles.

Pendant ce temps, la Russie bombarde les postes de contrôle. Même un convoi humanitaire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a essuyé des tirs alors



qu'il revenait des zones occupées. Un véhicule du Centre commun de contrôle et de coordination a été visé hier par des tirs à proximité d'un poste de contrôle et a été détruit.

La Russie frappe manifestement les couloirs humanitaires pour intimider les personnes et les empêcher de partir pour l'Ukraine. Il s'agit de tactiques inhumaines et immorales.

En outre, dimanche soir, des enfants d'un orphelinat de Donetsk ont été transférés vers un lieu inconnu en Russie.

Il s'agit d'une nouvelle provocation émanant tout droit d'un vieux scénario de la Russie. Des enfants du Donbass ont été transférés en Russie à trois reprises entre juin et août 2014.

Nous demandons à la Fédération de Russie de ne pas répéter les erreurs du passé et de renvoyer ces enfants en Ukraine, conformément à une décision de la Cour européenne des droits de l'homme en 2014.

Il est absolument inacceptable que des enfants soient utilisés à des fins de propagande de guerre.

L'évacuation forcée de citoyens ukrainiens des territoires occupés doit cesser car elle équivaut à un transfert forcé de la population des zones occupées, ce qui est interdit par le droit international humanitaire et pourrait être qualifié de crime de guerre.

Cette évacuation orchestrée prive les personnes de leurs foyers, de leurs biens et de leurs emplois, et elle divise les familles.

Elle viole également leur droit à la vie, leur droit de ne pas être torturé ou traité de manière inhumaine ou dégradante, leur droit à la liberté et à la sécurité, leur droit au respect de leur vie privée et leur droit à la liberté de circulation. Tous ces droits sont protégés par la Convention européenne des droits de l'homme, qui est juridiquement contraignante.

À cet égard, il est encore plus préoccupant d'apprendre que des hommes âgés de 18 à 55 ans n'ont pas le droit de quitter les territoires occupés et sont enrôlés de force dans les forces d'occupation russes.

Il s'agit là d'une autre violation flagrante du droit international humanitaire.

L'évacuation forcée des enfants et des femmes et la conscription forcée des hommes prouvent que tous les habitants des territoires occupés sont pris au piège. Privés de droits et de libertés, ils ne sont que des pions entre les mains de la puissance occupante.

Cette évacuation, ainsi que la délivrance de passeports à grande échelle, montrent clairement l'attitude de la Russie à l'égard des résidents des territoires occupés, qui sont cyniquement utilisés comme écran de fumée et boucliers humains tandis que Moscou provoque de nouvelles escalades et met en œuvre son scénario visant à la subordination politique de l'Ukraine.

La campagne massive de désinformation menée par la Russie a été en grande partie soutenue par les médias parrainés par l'État.

Dans ce contexte, je tiens à réitérer mon appel précédent à la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias afin qu'elle suive de près cette situation.

Même l'intelligentsia russe l'affirme clairement dans une lettre ouverte adressée aux dirigeants russes. Je cite : « La télévision d'État ne diffuse qu'un seul point de vue, celui des partisans de la guerre ». Fin de citation

Il est temps d'appeler un chat un chat. Cette situation n'a rien à voir avec la liberté des médias et la liberté d'expression. Une telle propagande de guerre et de haine envers les Ukrainiens et l'Occident ne peut plus être tolérée.

Chers collègues,

Quelles que soient les provocations de la Russie, l'Ukraine reste fermement attachée à un règlement politique et a l'intention, avec ses partenaires, de poursuivre le dialogue diplomatique.

L'Ukraine n'a pas l'intention de lancer une opération offensive contre les territoires temporairement occupés des régions de Donetsk et de Louhansk ni de perpétrer des actes de sabotage dans le Donbass :

- Les forces armées ukrainiennes continuent d'occuper leurs positions ;
- Il n'y a pas de relève des unités des forces armées ukrainiennes qui puisse susciter des inquiétudes. Il n'y a pas un rapport de la MSO qui puisse susciter de telles préoccupations ;
- Les effectifs des forces armées ukrainiennes ne dépassent pas les chiffres du 22 décembre 2021, date à laquelle une déclaration a été publiée concernant la détermination des participants au GCT à adhérer pleinement au cessez-le-feu ;
- Les forces armées ukrainiennes respectent strictement le cessez-le-feu.

De même, nous pensons qu'à ce stade critique, il est plus important que jamais d'établir les faits sur le terrain.

Il est essentiel d'utiliser tous les outils disponibles au sein de l'OSCE pour faire face à la situation en matière de sécurité et contribuer à la réduction des tensions. C'est pourquoi le Ministre ukrainien des affaires étrangères a invité la Troïka de l'OSCE à effectuer d'urgence une visite d'information en Ukraine dans le cadre du mécanisme d'alerte précoce mis en place par la Secrétaire générale de l'OSCE, Helga Schmid, la semaine dernière.

L'Ukraine est prête à fournir toute l'assistance nécessaire à la conduite d'une telle mission ; elle est pleinement disposée à coopérer avec l'équipe de la mission et à fournir toutes les informations requises.

L'Ukraine est également prête à accueillir d'autres missions d'observation au titre du chapitre X du Document de Vienne 2011. L'Ukraine est disposée à faire preuve du plus haut niveau possible de transparence militaire.

D'autre part, nous appelons la Fédération de Russie à utiliser les procédures prévues dans le Document de Vienne et à mettre en œuvre les recommandations formulées lors de la séance spéciale commune de vendredi du Conseil permanent et du Forum pour la coopération en matière de sécurité afin d'améliorer la transparence militaire le long de la frontière ukrainienne et de faciliter la réduction des tensions.

Les activités d'observation de la MSO, menées en pleine conformité avec son mandat, sont maintenant plus importantes que jamais. Nous demandons à la Russie de prendre d'urgence des mesures pour aider la Mission à assurer ses fonctions en toute sécurité dans les territoires occupés et à s'acquitter comme il convient du mandat qui lui a été confié par le Conseil permanent. Il est inacceptable de menacer des observateurs.

Nous sommes fermement convaincus qu'il est de la plus haute importance de préserver l'efficacité et l'intégralité des activités effectuées par la MSO dans les territoires temporairement occupés de l'Ukraine situés dans les régions de Donetsk et de Louhansk, en particulier dans les zones frontalières.

Nous apprécions les efforts déployés par les États participants pour maintenir les capacités d'observation de la MSO à un niveau adéquat, en particulier leur volonté d'accroître le nombre d'observateurs dûment qualifiés, malgré les problèmes de sécurité actuels.

Nous demandons également l'ouverture d'une enquête internationale immédiate et impartiale sur les incidents signalés sur le territoire russe. L'Ukraine n'a jamais ouvert le feu dans cette direction et réfute catégoriquement toutes ces accusations.

Enfin et surtout, nous demandons instamment à la Fédération de Russie de désamorcer la situation et d'engager un dialogue constructif, en tant que partie au conflit, dans les cadres existants, notamment le format Normandie et le Groupe de contact.

La Russie doit tout simplement débloquer le processus de négociation. Pour le moment, elle entrave l'ensemble des initiatives lancées dans tous les domaines, notamment ceux de la sécurité, de l'aide humanitaire et de la politique.

Faut-il d'autres éléments prouvant que la Russie n'est absolument pas intéressée par un règlement pacifique ? En fait, le Kremlin ne cherche qu'un moyen de pression pour contrôler l'Ukraine et un instrument pour faire chanter l'Occident.

Il est grand temps que la Russie cesse de faire du chantage en utilisant les obus et les balles, les soldats et les civils tués et blessés, ainsi que les infrastructures civiles détruites.

Chers collègues,

La Fédération de Russie exprime ses prétendus « intérêts nationaux » d'une manière qui, en fait, porte atteinte aux intérêts fondamentaux des États voisins.

Un droit de veto sur les orientations choisies librement par d'autres États en matière de politique étrangère n'a rien à voir avec une sécurité égale pour tous.

Les souffrances humaines causées par la défense agressive de ses intérêts nationaux n'ont rien à voir avec une sécurité globale.

La menace de recourir à la force n'a rien à voir avec une sécurité indivisible, un principe qui permet à la Russie de masquer ses visées expansionnistes.

La volonté de la Russie de lancer une nouvelle attaque ne nous laisse d'autre choix que de défendre la liberté, la souveraineté et le statut d'État de l'Ukraine.

Malgré la propagande russe, personne n'attend la Russie en Ukraine. Bien au contraire, les citoyens descendent dans la rue, en particulier dans les régions de l'est et du sud, pour montrer leur unité face à une éventuelle agression russe. Cette mobilisation permet de réfuter la propagande russe concernant les mauvais traitements présumés infligés aux russophones en Ukraine. Les troupes russes ne devraient pas s'attendre à un bon accueil mais plutôt à une résistance.

L'Ukraine, pour sa part, continuera de rechercher un règlement diplomatique du conflit armé, sur la seule base du droit international.

Les citoyens ukrainiens vivent des deux côtés de la ligne de contact. Leur paix, leur sécurité et leur bien-être constituent une priorité absolue pour l'Ukraine.

En outre, ceux de nos concitoyens qui vivent de part et d'autre de la ligne de contact méritent un règlement diplomatique du conflit russo-ukrainien qui soit digne, qui garantisse leur liberté et leur prospérité et qui n'entraîne pas de nouvelles souffrances et un nouvel asservissement.

À la récente Conférence de Munich sur la sécurité, le Président Zelensky a déclaré à ce sujet :

« Nous sommes prêts à chercher la clé permettant de mettre fin à la guerre dans tous les formats et plateformes possibles. [...] Il est vraiment important de comprendre que si l'Ukraine a besoin de la paix, le monde aussi a besoin de la paix en Ukraine. Le seul moyen d'y parvenir est d'instaurer la paix et de rétablir l'intégrité territoriale à l'intérieur des frontières internationalement reconnues. Et j'espère que personne ne pense que l'Ukraine est une [...] zone tampon entre l'Occident et la Russie. Cela n'arrivera jamais. Personne ne le permettra ». Fin de citation

Si la Russie est sérieuse quant à son engagement en faveur de la paix, alors il n'y a pas de place pour des menaces ou des intimidations.

Et si nous prenons au sérieux notre engagement à maintenir la paix, il est grand temps d'agir et de prendre des mesures résolues afin d'empêcher une nouvelle agression au lieu d'y réagir quand il sera trop tard.

La population ukrainienne a déjà suffisamment souffert et ne doit pas souffrir davantage.

Nous sommes convaincus que le moyen le plus efficace de dissiper nos inquiétudes quant à l'éventualité d'une nouvelle agression russe reste le retrait immédiat des troupes russes de la frontière avec l'Ukraine et de la péninsule de Crimée temporairement occupée, l'abandon des discours belliqueux, des menaces de recours à la force et de la campagne de désinformation contre l'Ukraine ainsi que l'application de bonne foi des dispositions des accords de Minsk relatives à la sécurité.

Monsieur le Président, je vous prie de bien vouloir annexer notre déclaration au journal de ce jour.

Merci, Monsieur le Président.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.JOUR/1356  
21 February 2022  
Annex 3

FRENCH  
Original: GERMAN

---

**1356<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1356 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION AUTRICHIENNE**

Monsieur le Président,  
Distingués collègues,

L'Autriche s'associe pleinement à la déclaration faite par l'Union européenne. Permettez-moi de formuler quelques observations supplémentaires en ma capacité nationale et au nom du Ministre fédéral.

Je tiens tout d'abord à remercier l'Ambassadeur Kinnunen et l'Ambassadeur Çevik du précieux travail qu'ils accomplissent dans les conditions les plus difficiles et de leur impartialité, mais aussi de leur évaluation objective et pragmatique de la situation.

Soyons clairs : lorsque la violation du droit international et le recours à la force militaire sont considérés comme une possibilité, lorsque la désinformation et la manipulation de l'opinion publique sont utilisées comme armes, plusieurs lignes rouges sont franchies, tant sur le plan juridique, politique que moral. C'est la raison pour laquelle nous sommes entièrement solidaires de l'Ukraine en ces heures.

Monsieur le Président,

Nous nous trouvons à une croisée des chemins dans l'histoire de l'Europe : voulons-nous enrayer la spirale descendante des derniers mois ou nous diriger en connaissance de cause vers une catastrophe politique, militaire et humaine ? Une stabilité et une sécurité durables en Europe ne sont possibles qu'avec la Russie et pas en la contrant. À l'inverse, une stabilité et une sécurité durables en Russie ne sont possibles qu'avec l'Europe et pas en la contrant.

C'est en particulier ici, à l'OSCE, que notre objectif à tous doit être d'éviter une nouvelle escalade de la situation, voire une guerre. C'est en particulier ici, à l'OSCE, que toutes les parties concernées devraient opter pour la voie de la diplomatie et du dialogue. Car l'OSCE est le lieu approprié pour exposer nos divergences et les aplanir de façon civilisée, dans le respect mutuel et sans recourir à la violence. C'est cette voie, celle du règlement pacifique des différends, que nous nous étions tous engagés à suivre, il y a presque 50 ans, dans l'Acte final de Helsinki.

Notre Organisation ne manque pas de structures et d'instruments, mais de volonté politique. Il est de notre devoir d'utiliser ces instruments d'une manière honnête et axée sur les résultats. J'appelle donc la Russie à donner une chance au Dialogue renouvelé sur la sécurité européenne lancé par la Présidence polonaise de l'OSCE afin de réduire ensemble les tensions de manière crédible et compréhensible et de rendre effective la « boîte à outils » si souvent citée de notre Organisation.

Cela suppose un retrait immédiat et substantiel des forces militaires russes de la région frontalière avec l'Ukraine et un respect total des engagements pris à titre volontaire en matière de réduction des risques et de transparence, comme prévu dans le Document de Vienne. Nous sommes pour notre part également tous tenus de soutenir pleinement l'engagement actif de la Présidence et de la Troïka à désamorcer la situation actuelle. L'Autriche est prête à y contribuer.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

La poursuite de l'usage de la force militaire et une guerre – conventionnelle, cybernétique ou hybride – ne résoudraient aucun problème et ne feraient qu'engendrer de nouvelles souffrances. Si nous suivions cette voie, nous serions tous des perdants. Nous pouvons et devons l'éviter ensemble.

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance.

Merci de votre attention.



---

**1356<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1356 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE**

Monsieur le Président,

Je vous remercie, ainsi que votre équipe, d'avoir convoqué cette réunion aujourd'hui, et le Canada attend avec intérêt d'en apprendre davantage au sujet de la mission d'établissement des faits qui a été mentionnée. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Çevik et l'Ambassadeur Kinnunen, ainsi que la Secrétaire générale, de leurs rapports, de même que vous et vos équipes pour votre très important travail.

Monsieur le Président,

Le Canada déplore la situation que la Russie a créée et qu'elle continue d'attiser dans l'est de l'Ukraine. Depuis notre réunion dans cette salle il y a trois jours – pour une séance convoquée au titre du Document de Vienne au cours de laquelle l'Ukraine s'était efforcée de désenvenimer la situation, mais à laquelle la Russie a refusé de participer – nous avons constaté une augmentation démesurée du nombre des violations du cessez-le-feu et, en particulier, des explosions causées par les formations armées soutenues par la Russie, ce qui entraîne une grave dégradation de la situation de sécurité le long de toute la ligne de contact. Nous condamnons l'utilisation d'armes lourdes et le bombardement systématique de zones civiles, notamment les dégâts causés à l'infrastructure civile essentielle, qui constituent une violation manifeste des accords de Minsk.

Les formations armées bombardent des zones résidentielles, ont bombardé une école primaire et bombardent les positions des forces armées ukrainiennes, ce qui a entraîné la mort d'Anton Sydorov, un capitaine âgé de 34 ans. Face à cette offensive, les forces armées ukrainiennes font preuve d'une retenue extraordinaire : elles restent sur leurs positions, leurs armes proscrites par les accords de Minsk étant entreposées dans des dépôts désignés, et continuent de se conformer à l'accord de juillet 2020 relatif au renforcement du régime de cessez-le-feu.

On ne peut pas en dire autant des formations armées soutenues par la Russie. Nous constatons qu'elles créent délibérément un climat de peur en enjoignant aux civils de quitter les zones n'étant pas sous le contrôle du gouvernement, la Russie annonçant qu'elle versera 10 000 roubles à ceux qui « évacuent » vers Rostov et Voronezh. Les formations armées enrôlent par ailleurs de force les hommes âgés de 18 à 55 ans afin de se préparer à



une prétendue « attaque imminente » de la part de l'Ukraine. Nous condamnons les innombrables tentatives faites ce mois-ci par la Russie et ses formations armées de propager et de perpétuer le discours fondamentalement faux selon lequel l'Ukraine a l'intention de reprendre par la force les zones qui sont sous le contrôle des séparatistes.

Soyons on ne peut plus clairs. Depuis 2014, l'Ukraine n'a jamais lancé d'offensive dans les zones échappant au contrôle du gouvernement. L'idée selon laquelle l'Ukraine choisirait ce moment, alors que plus de 170 000 militaires russes sont à sa porte, pour tenter soudainement de reprendre les zones n'étant pas sous le contrôle du gouvernement est sans fondement et défie toute logique. Il s'agit là d'une affirmation absurde et grotesque. Mais il est patent que la Russie dispose à présent d'une puissance militaire suffisante pour lancer une attaque massive contre l'Ukraine. Au regard des discours fallacieux que tient la Russie, il devient de plus en plus évident qu'elle tente de recycler le scénario qu'elle avait élaboré en Géorgie en 2008 et en Ukraine en 2014 pour tromper le monde. Cela ne fonctionnera pas.

Monsieur le Président,

La Russie peut opter à tout moment pour le dialogue et des solutions diplomatiques afin d'apaiser ses inquiétudes en matière de sécurité. De nombreuses possibilités ont été évoquées, notamment dans le cadre du Dialogue renouvelé sur la sécurité européenne organisé la semaine dernière par la Présidence, au cours des réunions tenues la semaine dernière au titre du chapitre III du Document de Vienne et à la réunion du Groupe de contact trilatéral (GCT) tenue en urgence samedi dernier. La Russie refuse jusqu'à présent d'y participer. Par contre, l'Ukraine exploite toutes les possibilités de dialoguer, notamment en prenant l'initiative des discussions de la semaine dernière sur le Document de Vienne, et en demandant que le GCT se réunisse en urgence pour examiner cette inquiétante augmentation considérable du nombre des violations du cessez-le-feu. La Russie a également la possibilité d'opter de façon constructive pour une solution diplomatique et de désenvenimer la situation avant qu'il ne soit trop tard. Elle ne l'a pas fait et il ne saurait y avoir absolument aucun doute que si la Russie poursuit son invasion de l'Ukraine, elle aura agi délibérément et avec préméditation.

Nous espérons ardemment que la Russie optera pour une autre voie. Il y a toujours une solution diplomatique. Mais si la Russie choisit de poursuivre son agression militaire contre l'Ukraine, le Canada et ses alliés et partenaires la soutiendront et cela aura des conséquences massives et suscitera des coûts très importants pour l'économie russe.



---

**1356<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1356 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Monsieur le Président,

Nous souhaitons une fois de plus la bienvenue à Messieurs les Ambassadeurs Mikko Kinnunen et Yaşar Halit Çevik à la séance spéciale du Conseil permanent. Nous avons écouté attentivement leurs rapports dans le contexte de la dégradation brutale de la situation dans l'est de l'Ukraine.

À l'heure où nous parlons, des rapports font état d'une intensification des combats sur toute la ligne de contact, de bombardements à grande échelle des banlieues de Donetsk et de Louhansk et d'opérations menées par des groupes de sabotage et de reconnaissance ukrainiens dans certaines zones du Donbass. Ces derniers jours, plusieurs obus ont été tirés du territoire ukrainien vers la frontière russe. Ce matin, des infrastructures frontalières de la région de Rostov (Fédération de Russie) ont été endommagées à la suite d'un tel incident. En outre, une tentative de violation de la frontière russe par un groupe de sabotage et de reconnaissance ukrainien composé d'au moins cinq individus et de deux véhicules blindés a été enregistrée à proximité.

L'escalade à laquelle nous assistons actuellement dans le Donbass tient au fait qu'un certain nombre de pays occidentaux sont tacitement d'accord avec le refus des autorités ukrainiennes de s'acquitter de bonne foi de leurs obligations au titre de l'Ensemble de mesures de Minsk du 12 février 2015, qui a été approuvé par la résolution 2202 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Je vous rappelle que le document aurait dû être pleinement mis en œuvre d'ici la fin de 2015 en favorisant un dialogue direct entre les représentants des parties au conflit, à savoir le Gouvernement ukrainien et les autorités de Donetsk et Louhansk, avec l'aide de l'OSCE et de sa Mission spéciale d'observation (MSO) en Ukraine. Conformément à l'Ensemble de mesures, le règlement repose sur un certain nombre d'engagements politico-militaires : un cessez-le-feu complet, le retrait des armes, le désengagement des forces et du matériel des parties au conflit, une réforme constitutionnelle avec l'instauration d'un statut spécial pour certaines zones du Donbass sur une base permanente, une amnistie pour les participants aux événements du Donbass, la tenue d'élections locales, la reprise des liens socioéconomiques, etc. Pratiquement rien de tout cela n'a été fait, d'abord et avant tout parce que les tâches des autorités ukrainiennes, qui sont soutenues par les nationalistes, n'ont

pas changé et consistent toujours à encourager la russophobie, accélérer le processus d'ukrainisation et réprimer la dissidence.

Arrivé au pouvoir en 2019, l'actuel Président de l'Ukraine, Volodymyr Zelensky, a bénéficié d'un énorme soutien de la part d'électeurs qui croyaient en ses promesses de parvenir à la paix dans le Donbass dans un délai d'un an et de mettre en œuvre les accords de Minsk. Dans la pratique, cependant, il s'est opposé à son propre électorat. Sous la pression des nationalistes et de ses mentors étrangers, il a choisi de saboter les accords de Minsk et de faire semblant de participer au processus de règlement. Aujourd'hui, après quasiment trois ans au pouvoir, le Président ukrainien affirme ouvertement qu'il n'y a pas un seul paragraphe de l'Ensemble de mesures dont il est satisfait et que le document lui-même serait de « troisième ordre ». D'autres responsables ukrainiens déclarent de plus en plus souvent que les accords de Minsk ne sont pas contraignants ou sont inapplicables en principe. Par exemple, le Secrétaire du Conseil national de sécurité et de défense, Oleksii Danilov, l'actuel Ministre de la défense et ancien Vice-Premier Ministre et Ministre de la réintégration, Oleksii Reznikov, et la plupart des représentants de l'Ukraine au sein du Groupe de contact trilatéral ont fait de telles déclarations à plusieurs reprises.

Les efforts diplomatiques prétendument déployés par les représentants du Gouvernement ukrainien pour régler le conflit et les vaines agitations du GCT servent simplement de paravent à des autorités ukrainiennes qui préparent leur « plan B », un scénario annoncé depuis longtemps. En effet, dès décembre 2019, M. Zelensky a déclaré qu'un plan pour le « retour des territoires » avait été élaboré par le Conseil national de sécurité et de défense de l'Ukraine. Il apparaît clairement que le plan B, qui vise à lancer une offensive éclair dans le Donbass, ne prévoit, bien entendu, aucun dialogue direct avec les représentants de la région.

La volonté des autorités ukrainiennes d'appliquer un scénario militaire est renforcée par les livraisons d'armes meurtrières, qui pourraient être utilisées à des fins offensives, effectuées par des pays membres de l'OTAN. En outre, ces dernières années, des centaines d'« instructeurs », qui sont en réalité des militaires de formations armées étrangères des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni, du Canada et d'un certain nombre d'autres pays, ont méthodiquement préparé les militaires ukrainiens à des opérations offensives dans les zones urbaines et les ont formés à l'utilisation d'armes étrangères.

Tout cela, associé au fait que des membres du personnel provenant d'un certain nombre de pays occidentaux aient quitté de facto la MSO et fui l'Ukraine en général, évoque des parallèles historiques très désagréables. Des solutions militaires ont été mises en œuvre dans les régions en conflit situées dans la zone de responsabilité de l'OSCE et au-delà en adoptant des schémas similaires dont la logique est centrée sur l'Occident. S'agissant de l'ex-Yougoslavie et de sa province autonome du Kosovo, par exemple, un groupe d'États participants de l'OSCE s'est appuyé sur la « règle de la force » pour bombarder le territoire d'un autre État participant de l'OSCE en violation du droit international. Or personne n'a encore été tenu responsable. Nous pouvons également adopter une vision globale plus large et rappeler le cours des événements en Iraq, en Syrie, en Libye, etc.

Il n'a pas fallu attendre longtemps pour connaître le résultat du sabotage persistant des accords de Minsk par le gouvernement ukrainien et des livraisons massives d'armes étrangères à l'Ukraine. En effet, la situation sur la ligne de contact s'est fortement détériorée

et les provocations armées des forces de sécurité ukrainiennes ont repris. Ces derniers jours, la MSO a enregistré un pic de violations du cessez-le-feu le long de la ligne de contact et une augmentation de l'utilisation d'armes lourdes interdites par les accords de Minsk.

La Mission n'a pas été en mesure de confirmer quelle partie était responsable du bombardement présumé d'une maternité de Stanytsia Luhanska dans un territoire contrôlé par l'armée ukrainienne. Entre-temps, les informations sur les infrastructures d'approvisionnement en eau et en gaz et les nombreux bâtiments d'habitation détruits par les bombardements dans certaines zones du Donbass n'ont pas été prises en compte dans ses rapports. Particulièrement préoccupantes sont les informations diffusées par les autorités de Louhansk selon lesquelles, aux premières heures du 20 février, les forces armées ukrainiennes auraient tenté une percée près du village de Pionerske, entraînant la mort de deux civils. En outre, selon certaines informations, un groupe de sabotage aurait tenté de pénétrer dans le district de Novoazovsk, dans le sud de la région de Donetsk, aux premières heures du 21 février, et les districts de Petrovskiy et de Kyivskiy de la ville de Donetsk auraient été bombardés, ce qui aurait causé la mort d'un civil et endommagé gravement deux bâtiments scolaires. Nous espérons que la MSO apportera des éclaircissements complets et rapides sur toutes les informations faisant état de destructions et de pertes en vies humaines et les consignera en temps utile dans ses rapports.

La logique des mesures prises par la direction de l'OSCE soulève également des questions. La semaine dernière, la Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Helga Schmid, a annoncé le lancement d'un mécanisme d'alerte précoce. Vous vous souvenez peut-être du silence de l'OSCE lorsque, par exemple, l'armée ukrainienne a lancé en octobre 2021 des opérations offensives dans le sud de la région de Donetsk. À l'époque, la MSO avait confirmé que les forces armées ukrainiennes avaient progressé de plus d'un kilomètre et qu'elles avaient construit des ouvrages d'art près des localités de Hranitne et de Staromarivka. Si je me souviens bien, ces actes ont conduit à une escalade tout au long de la ligne de contact, au cours de laquelle les forces armées ukrainiennes ont utilisé des systèmes de frappe d'origine étrangère récemment livrés. Où était l'« alerte précoce » à ce moment-là ? Finalement, ce mécanisme aurait dû être lancé il y a huit ans, au plus fort des événements de Maïdan qui ont déclenché le début du conflit sanglant, ou lorsque les combats les plus violents se déroulaient dans le Donbass en août 2014 et en janvier-février 2015.

Nous avons été surpris par la déclaration conjointe du Président en exercice de l'OSCE, Zbigniew Rau, et de la Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Schmid, en date du 18 février, dans laquelle ils déplorent notamment, je cite, « la diffusion d'informations erronées sur une action militaire imminente des forces gouvernementales ukrainiennes ». De même, il n'y a pas eu de réaction de la part des dirigeants de l'OSCE, ni de mise en garde contre l'hystérie et la confrontation, lorsque, ces derniers mois, de fausses « prédictions » d'une « invasion russe de l'Ukraine » (assorties de dates reportées chaque semaine) ont été entendues dans les milieux politiques et la presse de plusieurs pays.

Tout cela soulève de très sérieuses questions quant à la capacité de la direction de l'OSCE à apporter une contribution constructive au règlement de la crise interne ukrainienne, de manière objective et sans aucun parti pris.

Monsieur l'Ambassadeur Kinnunen,

Nous ne pouvons cacher notre déception de vous voir rejoindre la campagne visant à justifier les actions de l'armée ukrainienne dans un contexte d'aggravation des tensions dans le Donbass. Nous regrettons que vous n'ayez pas tenu compte des signaux concernant la nécessité de rester impartial qui vous ont été envoyés à Moscou le 15 février lorsque vous avez accompagné le Président en exercice de l'OSCE, M. Rau. Ces manifestations partisans ne contribueront guère au succès des travaux du GCT menés sous votre direction.

Veillez nous faire part des raisons pour lesquelles vous êtes convaincu que l'état-major ukrainien n'a pas de plans offensifs. Avez-vous des assurances écrites du commandant en chef des forces armées ukrainiennes, Valerii Zaluzhnyi, à cet effet ? Est-il possible qu'un accord ait été conclu au sein du GCT, avec votre participation, dans lequel le représentant ukrainien a confirmé par écrit qu'aucune opération offensive n'était prévue ? Il convient de rappeler aujourd'hui que les dirigeants militaires ukrainiens ont refusé pendant près d'un an de publier des instructions conformément aux mesures de renforcement du cessez-le-feu convenues en juillet 2020 dans le cadre du GCT.

Nous tenons à souligner qu'il existe un groupe de plusieurs milliers de soldats armés ukrainiens concentrés près de la ligne de contact dans le Donbass. Les représentants des dirigeants ukrainiens à différents niveaux font des déclarations qui, pour l'essentiel, nient les accords de Minsk et ouvrent la voie à un règlement par la force de la question dite du Donbass.

À ce propos, il y a huit ans exactement que l'accord sur la résolution de la crise politique en Ukraine a été signé entre le président de l'époque, Viktor Ianoukovitch, et les dirigeants des mouvements de contestation. Des représentants de haut rang de l'Allemagne, de la France et de la Pologne, qui ont apposé leur signature sur ce document, ont été les garants de l'accord. Dès le lendemain, avec leur complicité tacite, le texte a été foulé aux pieds : des représentants de l'opposition soutenus par des groupes armés illégaux et des formations nationalistes ont réalisé un coup d'État et annoncé qu'ils formeraient le nouveau gouvernement. Tous ces événements ont débouché sur un conflit civil armé dans l'est de l'Ukraine. Une approche similaire peut apparemment être observée aujourd'hui en ce qui concerne les accords de Minsk : leur sabotage est accueilli avec la même tolérance de l'étranger. Cette situation pourrait provoquer une autre vague d'effusion de sang.

Des mesures urgentes sont nécessaires pour contraindre le Gouvernement ukrainien à abandonner sa logique militaire et à commencer dès que possible la mise en œuvre intégrale de l'Ensemble de mesures de Minsk du 12 février 2015 en dialoguant directement avec les représentants de Donetsk et de Louhansk. La clef d'une paix durable, du rétablissement d'un accord civil en Ukraine et de l'apaisement des tensions dans ce pays réside dans l'application de bonne foi des accords de Minsk. Tout ce que le gouvernement ukrainien doit faire est de s'asseoir à la table des négociations avec les représentants du Donbass et d'adopter et mettre en œuvre des mesures politiques, militaires, économiques et humanitaires pour mettre fin au conflit.

Je demande que cette déclaration soit annexée au journal de la séance spéciale du Conseil permanent d'aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention.



---

**1356<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1356 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Merci, Monsieur le Président.

Et merci à vous deux, les ambassadeurs Kinnunen et Cevik, pour les exposés que vous avez faits aujourd'hui et pour vos efforts inlassables en faveur de la paix. Nous vous sommes reconnaissants de tout ce que vous accomplissez. Et, c'est vrai, les faits ont leur importance.

Chers collègues, nous nous trouvons aujourd'hui au seuil d'une guerre à part entière de la Russie contre l'Ukraine. C'est une conclusion à laquelle il m'est très difficile d'arriver. Tant d'États participants réunis autour de cette table ont consacré tant d'énergie à la voie diplomatique en cherchant par tous les moyens possibles à apaiser la situation conformément à nos principes fondamentaux. Nous avons pris au sérieux les préoccupations de la Russie en matière de sécurité. Nous avons présenté de nouvelles propositions. Nous avons essayé de réfléchir à de nouveaux concepts de transparence, de renforcement de la confiance et de maîtrise des armements qui nous aideraient à bâtir une architecture européenne de sécurité plus solide et plus durable. Nous avons lancé un nouveau dialogue sur la sécurité européenne afin de susciter des idées créatives et de permettre à chacun des pays représentés autour de cette table d'avoir son mot à dire s'agissant de notre sécurité collective. Et nous restons attachés, et le resterons toujours, au dialogue et à la diplomatie, ainsi que, tout particulièrement, à la paix.

Mais les faits sont têtus : aucun d'entre nous n'ignore que les forces russes s'étoffent à un rythme alarmant et que tant de troupes d'attaque sont prêtes à en découdre à quelques kilomètres à peine des frontières ukrainiennes. Et tout cela coïncide avec un déploiement massif et inhabituel de troupes en Biélorussie à proximité immédiate de la frontière ukrainienne pour un prétendu « exercice » dont on nous a tous dit qu'il se terminerait hier, mais qui a été prolongé indéfiniment. Cet exercice coïncide avec un exercice nucléaire d'envergure. Il coïncide avec un renforcement massif des capacités navales en mer Noire et en mer d'Azov. Il coïncide avec un discours belliqueux laissant entendre soit que l'Ukraine ne devrait pas être un État, soit qu'elle ne devrait pas avoir une politique étrangère indépendante.

Chers collègues, je sais que, plusieurs mois auparavant, nous avons été nombreux dans cette salle à penser que nous n'assistions peut-être qu'à un exercice de diplomatie

coercitive. Et si aucun d'entre nous ne peut prédire l'avenir, nous ne pouvons pas non plus fermer les yeux sur une telle menace sans précédent de recourir à la force. L'histoire nous enseigne que les menaces de recourir à la force – qualifiées par euphémisme de « moyens militaro-techniques » ou autre terme spécialisé – se transforment trop souvent en un recours effectif à la force. Des vies innocentes sont en jeu et c'est la raison pour laquelle nous devons redoubler d'efforts afin d'éviter que cette guerre d'agression soit déclenchée.

Chers collègues, comme vous le savez, il s'agit de la plus importante mobilisation militaire en Europe depuis la guerre froide. Des soldats, des chars, des avions et des navires russes encerclent l'Ukraine. Nous avons déjà été les témoins de cyberattaques contre l'Ukraine. Mais je ne devrais pas utiliser la voix passive. Nous disposons d'informations techniques qui lient la Direction principale du renseignement russe (GRU) aux attaques par déni de service distribué commises la semaine dernière contre le système bancaire ukrainien. Enfin, n'oublions pas que le nombre de violations du cessez-le-feu recensées ces derniers jours par la Mission spéciale d'observation (MSO) en Ukraine a plus que doublé par rapport à la moyenne quotidienne de l'année dernière, comme l'Ambassadeur Cevik vient de le faire remarquer.

Permettez-moi d'être aussi clair que possible. Ce n'est pas du boniment. Ce n'est pas de l'hystérie. Ce n'est pas de la provocation. Malgré ce qu'affirme la Russie, la vérité pure et simple est qu'elle essaye en ce moment même de trouver un prétexte pour une action militaire. Nous l'avons prédit et avons partagé des informations en temps réel à propos de la possibilité qu'une opération sous fausse bannière soit menée.

Pour ceux qui sont au fait des tactiques russes, cela n'est pas nouveau. Ces tactiques qui sont tirées directement du manuel sur le déni, la tromperie et la désinformation visent à susciter juste assez de doutes plausibles pour nous maintenir en porte-à-faux jusqu'à ce qu'il soit trop tard. Nous l'avons vu en Ukraine en 2014. Nous l'avons vu en Géorgie en 2008. Et, la semaine dernière, le monde a vu un exemple de choix de la tromperie pratiquée par la Russie avec le faux retrait de ses forces de la péninsule de Crimée. Au lieu d'apaiser la situation, la Russie a renforcé en fait considérablement ses forces et ses équipements à proximité de l'Ukraine, en Biélorussie et en mer Noire.

Chaque fois que nous débattons au sein de ce Conseil de l'agression russe contre l'Ukraine, la Russie répète invariablement qu'elle n'est pas partie au conflit en Ukraine. Elle tente de propager le discours erroné selon lequel elle n'est qu'une « médiatrice », comme si les lance-roquettes, les systèmes de guerre électronique et les chars présents dans les parties de Donetsk et de Louhansk sous contrôle russe étaient produits localement, commandés par des locaux et entre les mains de ces derniers. Rien ne saurait être moins vrai. Rappelons qu'un tribunal russe a reconnu il y a peu que des dizaines de milliers de militaires russes étaient présents dans le Donbass. Nous demandons donc à la Russie, en sa qualité de signataire des accords de Minsk et d'agresseur dans le cadre de conflit, d'honorer ses engagements en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Faisons également une pause pour réfléchir à ce qu'une guerre signifie réellement. Elle est synonyme de carnage. Elle est synonyme de catastrophe humanitaire. Elle est synonyme de la mort de civils, des hommes, des femmes et des enfants innocents, comme les 14 000 personnes qui ont déjà perdu la vie dans cette guerre depuis 2014. Elle est aussi synonyme d'occupation, d'emprisonnement et de tortures. Nous avons déjà reçu des

informations faisant état de la mobilisation forcée d'hommes et de garçons, qui sont acheminés contre leur gré vers des points d'assemblage avant d'être envoyés vers les lignes de front dans les parties du Donetsk et de Louhansk qui sont sous contrôle russe. Soyons clairs : il s'agirait d'une guerre offensive, une guerre par choix, qui aura été planifiée des mois à l'avance. Un prétexte forgé de toutes pièces est la seule chose qui nous sépare à présent de cette guerre.

Les États-Unis et leurs alliés ont indiqué clairement que leur réponse, dans le cas où la Russie attaquerait l'Ukraine, serait unifiée, rapide et radicale. Nous avons clairement fait savoir que si la Russie poursuivait son invasion de l'Ukraine, elle serait mise au ban de la communauté internationale, isolée des marchés financiers mondiaux et privée des technologies les plus sophistiquées. Nous avons déclaré tout aussi clairement que la voie diplomatique restait ouverte si la Russie était disposée à dialoguer. Tant que les chars ne se mettront pas en route, que les avions ne décolleront pas et que l'agression n'aura pas pleinement commencé, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour persévérer dans la voie diplomatique. Les États-Unis demandent donc une fois de plus instamment à la Russie de mettre fin à ses provocations dangereuses et de cesser de chercher un prétexte pour poursuivre son invasion de l'Ukraine. Revenons nous asseoir à la table des négociations avant que de nouvelles vies humaines soient perdues.

Un dernier point, M. le Président. Je crois savoir que le Conseil de sécurité russe examine actuellement la possibilité pour le Kremlin de reconnaître les parties de l'est de l'Ukraine qui ne sont pas sous le contrôle du gouvernement. Une telle reconnaissance constituerait non seulement une répudiation complète des accords de Minsk, dont mon collègue russe vient de traiter longuement, mais également, de fait, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Le cas échéant, cela entraînerait, sous la menace du recours à la force, un nouveau bouleversement de l'ordre international fondé sur des règles. Chers collègues, c'est déplorable et, comme l'Ambassadeur de l'UE l'a déclaré, c'est condamnable. Et cela devrait l'être, par chacun d'entre nous.

Merci, Monsieur le Président.



**1356<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1356 du CP, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI**

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué aujourd'hui cette séance spéciale du Conseil permanent. Je remercie aussi l'Observateur en chef, M. Cevik, et le Représentant spécial, M. Kinnunen, de leurs comptes rendus de la situation. Nous continuons à soutenir fermement la Mission spéciale d'observation (MSO) en Ukraine, les yeux et les oreilles de la communauté internationale sur le terrain, et son approche impartiale. Nous sommes également reconnaissants au Groupe de contact trilatéral pour son précieux rôle de soutien à la mise en œuvre des accords de Minsk.

Nous entrons dans une période de plus en plus dangereuse. Le renforcement du dispositif militaire de la Russie en Ukraine et dans son voisinage est le plus important déploiement sur le continent européen depuis la fin de la guerre froide. Ce déploiement n'est pas seulement « inhabituel ». Il est menaçant et dangereux pour l'Ukraine et constitue un défi à la sécurité mondiale et à l'ordre international.

Plutôt que d'agir conformément à son attachement déclaré au dialogue, la Russie fait preuve de mépris pour les engagements auxquels elle a souscrit librement dans le cadre de l'OSCE.

Elle a boycotté toutes les réunions dont l'Ukraine a demandé la convocation au titre du chapitre III du Document de Vienne. Étrangement, compte tenu du contexte que je viens d'exposer, c'est la Russie qui a accusé l'Ukraine de provocation. La Russie n'a eu de cesse de brouiller les cartes, de faire diversion et de retarder les choses.

Cette approche contraste du tout au tout avec celle suivie par l'Ukraine. Face aux actions des plus provocatrices de la Russie, l'Ukraine a déployé des efforts diplomatiques massifs pour réduire les tensions. Elle a continué de participer de manière constructive aux réunions en format Normandie et du Groupe de contact trilatéral. À la différence des supplétifs de la Russie, qui tentent systématiquement de restreindre les mouvements de la Mission, l'Ukraine continue de veiller à ce que la MSO soit en mesure de poursuivre ses activités dans les zones sous contrôle gouvernemental.

Ici, à Vienne, l'Ukraine a accueilli avec satisfaction l'initiative de la Présidence polonaise de tenir le Dialogue renouvelé sur la sécurité européenne. L'Ukraine s'est félicitée de l'alerte précoce donnée par la Secrétaire générale de l'OSCE et s'est déclarée disposée à envisager d'autres actions au niveau de l'Organisation en vue de réduire les tensions. Elle a

utilisé les processus prévus dans le Document de Vienne de l'OSCE pour exprimer ses inquiétudes et donné la possibilité à la Russie de répondre aux questions relatives à son activité militaire inhabituelle.

Si le Kremlin souhaite réellement parvenir à un règlement diplomatique, il doit s'y employer de manière appropriée et s'engager à participer à des pourparlers constructifs à l'OSCE.

Monsieur le Président, nous partageons la profonde inquiétude exprimée par le Président en exercice, M. Rau, et par la Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Schmid, au sujet de l'augmentation notable de la violence armée dans l'est de l'Ukraine. Dans son rapport du 18 février, la MSO a fait état de presque 900 violations du cessez-le-feu, dont plus de 600 explosions. Le 19 février, ce chiffre était passé à plus de 1 500 violations du cessez-le-feu, en grande majorité des explosions. Nous condamnons l'utilisation d'armes lourdes et le bombardement systématique de zones civiles, qui constituent une violation manifeste des accords de Minsk.

Nous notons que la grande majorité des armes en violation des lignes de retrait ont été observées par la MSO dans des zones n'étant pas sous le contrôle du gouvernement et qu'elle a signalé que le nombre d'armes légères observées dans des camps d'entraînement appartenant aux formations armées soutenues par la Russie avait augmenté notablement en novembre et décembre par rapport à septembre et octobre.

Nous nous félicitons des efforts déployés par l'Ambassadeur Kinnunen pour convoquer une réunion extraordinaire du Groupe de contact trilatéral en vue d'examiner cette évolution inquiétante. Nous regrettons que la Russie et ses supplétifs aient choisi une nouvelle fois de ne pas y participer.

Quelles raisons y a-t-il à cela ? Si les dirigeants séparatistes craignent pour leur sécurité, pour quelles raisons ne participent-ils pas au dialogue ? Si la Russie croit que l'Ukraine prépare une offensive, pour quelles raisons ne participe-t-elle pas au dialogue ?

Parce que ni les dirigeants séparatistes ni la Russie ne veulent de transparence ou ne souhaitent contribuer à la réduction des risques. Au contraire, ils veulent poursuivre une campagne de désinformation visant à déstabiliser l'Ukraine et à créer un prétexte pour l'envahir.

Il suffit d'examiner les mesures prises le 18 février par les « républiques populaires » auto-proclamées. Les dirigeants séparatistes ont affirmé qu'ils étaient confrontés à une attaque ukrainienne imminente. Ils ont ordonné sur les ondes des évacuations « en urgence ». Des experts indépendants de plusieurs pays ont toutefois confirmé depuis que les métadonnées des vidéos prouvaient qu'elles avaient été enregistrées le 16 février.

Le Royaume-Uni et ses partenaires ont recensé plus de 70 « provocations » de ce type diffusées depuis début février par des sources sous contrôle de l'État russe. Le nombre de fausses informations diffusées par ces sources a doublé au cours de la seule semaine dernière. Nous devons tous rester vigilants collectivement et faire preuve d'une prudence extrême s'agissant de telles informations durant les jours à venir.

Monsieur le Président, le Royaume-Uni souligne qu'il continue de soutenir les efforts de l'Allemagne et de la France dans le cadre du processus de Normandie pour obtenir la pleine mise en œuvre des accords de Minsk. Nous nous félicitons des déclarations publiques du Président Zelensky dans lesquelles il souligne le ferme attachement de l'Ukraine aux accords de Minsk et qu'il est disposé à contribuer au processus de manière constructive.

Nous demandons à la Russie de saisir l'occasion qu'offrent les propositions de l'Ukraine d'opter pour la voie diplomatique. Nous demandons également une nouvelle fois à la Russie de participer activement au Dialogue renouvelé sur la sécurité européenne et d'examiner sérieusement les offres de pourparlers dans le cadre du Conseil OTAN-Russie et du Dialogue États-Unis-Russie sur la stabilité stratégique.

La Russie ne devrait se faire aucune illusion quant au fait que si elle choisit la voie de la poursuite de l'agression militaire contre l'Ukraine, cela aura de graves conséquences, notamment des sanctions financières et économiques contre un vaste éventail de cibles sectorielles et individuelles qui auraient un coût sans précédent pour l'économie russe. Comme les ministres des affaires étrangères du G7 l'ont clairement déclaré le 18 février, nous prendrons, le cas échéant, des mesures restrictives coordonnées.

Monsieur le Président, la Russie a encore le choix. Elle peut faire fi de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final de Helsinki, et supporter les coûts économiques et politiques sanglants d'une guerre contre l'Ukraine. Ou elle peut choisir de joindre le geste à la parole, de retirer ses troupes, de participer à des pourparlers constructifs et d'agir dans les meilleurs intérêts de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Europe. Nous lui demandons instamment d'opter pour la voie du dialogue et de la diplomatie.



---

**1356<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1356 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION TURQUE**

Monsieur le Président,

Nous suivons avec beaucoup d'inquiétude les faits récents survenus dans la région ukrainienne du Donbass. Pour résoudre cette question, qui met en danger la sécurité internationale au-delà de la région, toutes les parties doivent agir avec modération et sens des responsabilités. La diplomatie doit être activée de toute urgence.

Nous soulignons notre soutien indéfectible à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, y compris la Crimée et ses eaux territoriales. L'indépendance, la souveraineté et l'unité politique de cet État, conformément aux engagements de l'OSCE et au droit international, doivent être respectées.

Nous remercions Messieurs les Ambassadeurs Çevik et Kinnunen pour leurs présentations détaillées. Les informations de la Mission spéciale d'observation en Ukraine (MSO) concernant l'augmentation spectaculaire de l'activité cinétique le long de la ligne de contact dans l'est de l'Ukraine sont préoccupantes.

Nous sommes à un moment critique où chaque mesure doit être prise avec le plus grand soin. Nous devons tous être vigilants face aux campagnes de désinformation irresponsables qui pourraient aisément dégrader la situation.

Nous souscrivons pleinement aux appels lancés récemment par le Président en exercice et la Secrétaire générale, qui ont souligné la nécessité de s'abstenir de recourir à la force et d'aggraver une situation déjà tendue. Il est grand temps d'agir avec retenue. Les voies du dialogue doivent rester ouvertes. Nous devons tous continuer à nous concentrer sur la diplomatie et à agir avec prudence.

Malgré cela, nous apprenons avec regret que certains participants au Groupe de contact trilatéral ont lié leur participation à la réunion extraordinaire du 19 février à certaines conditions politiques préalables.

Les accords de Minsk doivent être pleinement mis en œuvre. D'autres choix entraîneront des conséquences dévastatrices pour l'ensemble de l'espace de l'OSCE. Malheureusement, le prix le plus élevé est déjà payé par les civils innocents.

Mon pays continuera de participer et de contribuer de manière constructive à tous les efforts diplomatiques. Nous poursuivrons également nos pourparlers bilatéraux et nos contacts avec toutes les parties concernées, à tous les niveaux et à chaque fois qu'une occasion se présentera.

Utilisons l'OSCE comme plateforme pour intensifier le dialogue et les concertations, notamment par le biais du processus de Dialogue renouvelé sur la sécurité en Europe lancé par la Présidence, tout en recourant activement à tous les mécanismes pertinents de renforcement de la confiance et de la sécurité.

Monsieur le Président,

Lorsque nous avons créé la MSO par consensus, notre principal objectif était de réduire les tensions et de favoriser la paix, la stabilité et la sécurité, comme l'indique la Décision n° 1117 du Conseil permanent. Cet objectif, dont la pertinence est encore plus évidente aujourd'hui, doit être réalisé de toute urgence.

Nous tenons donc, une fois de plus, à affirmer notre soutien indéfectible à la MSO, qui mène ses travaux de manière impartiale et transparente. La présence de la Mission en Ukraine est particulièrement cruciale ces jours-ci, compte tenu des circonstances actuelles, pour rendre compte objectivement des faits observés sur le terrain. Comme nous aimons tous souvent le rappeler : seuls les faits comptent. Il est donc impératif de mettre la MSO et ses observateurs à l'abri du danger.

Je vous demande, Monsieur le Président, de bien vouloir annexer cette déclaration au journal de ce jour.

Je vous remercie.



---

**1356<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1356 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ISLANDAISE**

Monsieur le Président,

Bien que l'Islande souscrive à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne, j'ai demandé à prendre la parole pour faire quelques observations au nom de mon pays.

La réunion d'aujourd'hui se tient dans le contexte d'une situation extrêmement inquiétante en Ukraine et dans son voisinage.

Malgré les appels répétés de la communauté internationale à apaiser la situation et les tentatives vigoureuses d'exploiter les possibilités diplomatiques et du dialogue politique, la situation dans l'est de l'Ukraine ne fait qu'empirer. Les dernières nouvelles de Biélorussie sont particulièrement inquiétantes.

Les engagements auxquels nous avons souscrit conjointement dans le cadre de l'OSCE sont le reflet des obligations qui nous incombent en vertu du droit international et restent fondamentaux pour la sécurité même de notre région.

Par le renforcement notable de son dispositif militaire, son refus jusqu'à présent de participer au dialogue et d'appliquer des mesures de transparence conformément au Document de Vienne ainsi que les entraves qu'elle met à la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, la Russie s'attaque aux fondations mêmes sur lesquelles notre Organisation est construite et sur lesquelles repose l'ordre européen de sécurité. Nous demandons à la Russie de quitter immédiatement ce chemin dangereux.

Les citoyens ordinaires qui aspirent à la paix méritent d'être épargnés par la violence et la guerre ainsi que par les menaces de violence et de guerre. Malheureusement, ces fléaux sont devenus une réalité quotidienne pour bien trop de gens.

Nous demandons par ailleurs de nouveau que les accords de Minsk soient mis en œuvre intégralement et rapidement et soulignons notre soutien en faveur de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Monsieur le Président,

Comme cela a été dit si souvent ces derniers jours, la porte de la diplomatie et du dialogue doit rester ouverte. Une résolution pacifique de cette situation est la seule solution acceptable.

Merci.

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance.



---

**1356<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1356 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE (ÉGALEMENT AU NOM DE L'ALLEMAGNE)**

La France souscrit à la déclaration faite par l'Union européenne, mais tient à souligner, également au nom de l'Allemagne, les points suivants :

La multiplication des violations du cessez-le-feu le long de la ligne de contact ces derniers jours est très préoccupante. Nous condamnons l'usage d'armes lourdes et le bombardement indiscriminé de zones civiles, qui constituent des violations claires des accords de Minsk.

Nous réitérons notre forte préoccupation concernant la concentration massive de forces armées russes sur le territoire et aux frontières de l'Ukraine, et appelons la Russie à contribuer à la désescalade en procédant à un retrait substantiel des forces militaires stationnées à proximité des frontières de l'Ukraine. À la suite de l'annonce par les autorités russes que certaines des troupes déployées actuellement le long des frontières de l'Ukraine et dans la péninsule de Crimée annexée illégalement retourneraient dans leurs bases d'origine, la Russie doit encore prendre des mesures convaincantes et tangibles à cet égard. L'annonce hier par les autorités biélorusses que les exercices militaires menés de concert avec la Russie dureraient plus longtemps que prévu initialement envoie un signal contradictoire. Nous continuerons de suivre de près l'évolution de la situation sur le terrain.

Nous avons pris note de l'appel lancé par les dirigeants des « Républiques populaires » autoproclamées de Donetsk et de Louhansk aux habitants de la région à évacuer vers la Russie, soi-disant à titre de précaution en anticipation d'une possible attaque ukrainienne. Nous ne voyons aucun fondement à ces allégations et nous appelons la Russie à user de son influence sur les républiques autoproclamées pour inciter à la retenue et contribuer à la désescalade.

Nous craignons que des incidents montés de toute pièce soient pris pour prétexte à une escalade militaire.

Dans la situation actuelle, il est très important d'obtenir des informations objectives concernant les développements sur le terrain. La Mission spéciale d'observation (MSO) de l'OSCE en Ukraine, les yeux et les oreilles de la communauté internationale, joue un rôle clé dans la désescalade. La France et l'Allemagne maintiendront sur place leur personnel détaché



auprès de la MSO afin que la Mission reste opérationnelle en cette période critique. Nous réaffirmons la nécessité d'assurer l'accès libre, sûr, sécurisé et sans entrave de la Mission à l'ensemble de l'Ukraine. La France et l'Allemagne sont pleinement mobilisées pour rappeler à la Russie la responsabilité qui lui incombe à cet égard.

Nous saluons les diverses tentatives de l'Ambassadeur Kinnunen, Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE, de réunir des sessions extraordinaires du Groupe de contact trilatéral (GCT) afin de réduire les tensions et de répondre à la situation actuelle. Nous demandons à la Russie et aux représentants de facto des républiques autoproclamées d'accepter une telle réunion dans les jours à venir afin de contribuer à la désescalade.

La France et l'Allemagne réaffirment leur soutien indéfectible à la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, dont ses eaux territoriales. Nos deux pays poursuivent leurs efforts, dans le cadre du format de Normandie, pour que les accords de Minsk soient appliqués intégralement. Nous saluons les engagements pris par les autorités ukrainiennes de soumettre au GCT des projets de textes relatifs à la législation requise par les accords de Minsk. L'Ukraine contribuerait ainsi de manière constructive à faire avancer les choses. Nous demandons à la Russie de faire montre d'un esprit constructif et de remplir tous ses engagements, notamment en ce qui concerne les questions humanitaires et de sécurité, afin de progresser vers une mise en œuvre intégrale des accords de Minsk.

Nous félicitons la Présidence polonaise de l'engagement dont elle fait preuve dans ce contexte et, en particulier, d'avoir lancé un nouveau processus de dialogue et de négociation dans le cadre du Dialogue renouvelé de l'OSCE sur la sécurité européenne. Nous soutenons énergiquement ces mesures et participerons activement à ce processus. Nous demandons à la Russie d'utiliser pleinement les dispositions du Document de Vienne et d'inviter des représentants des États participants à observer les actions et les sites pertinents à cet égard.

Nous attendons de la Russie qu'elle contribue à ces discussions dans un esprit constructif et responsable, à la fois dans le cadre du format de Normandie et du GCT. Nous demandons également à la Russie d'user davantage de son influence sur les représentants de facto des zones qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement ukrainien.

Au-delà du conflit dans l'est de l'Ukraine, la France et l'Allemagne sont entièrement mobilisées pour permettre au dialogue sur la sécurité en Europe de se poursuivre. Sur la proposition du Président de la République française, et à la condition que la Russie ne commette entre-temps aucune agression contre l'Ukraine, les Présidents Biden et Poutine ont accepté tous deux le principe d'un sommet des chefs d'État, bilatéral puis avec toutes les parties prenantes, sur la sécurité et la stabilité stratégique en Europe. Son contenu sera établi par le Secrétaire d'État Blinken et le Ministre Lavrov lors de leur rencontre prévue le jeudi 24 février.

Soyez assurés que l'engagement de la France et de l'Allemagne ne faiblira pas.

Monsieur le Président, je vous demanderais de bien vouloir annexer notre déclaration commune au journal de la séance.



---

**1356<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1356 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LETTONE**

Monsieur le Président,

Nous remercions Messieurs les Ambassadeurs Çevik et Kinnunen pour leurs exposés d'aujourd'hui.

La Lettonie s'associe pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne et de ses États membres, mais je tiens à ajouter quelques remarques au nom de mon pays.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance spéciale du Conseil permanent à la demande de l'Ukraine. Nous apportons notre soutien sans réserve à tous les efforts déployés par la Présidence polonaise de l'OSCE et la Secrétaire générale de l'Organisation pour trouver une solution fondée sur des règles à la crise actuelle en matière de sécurité. Nous réaffirmons notre appui aux activités de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, et réitérons l'importance de veiller à ce qu'elle reçoive tous les moyens nécessaires pour pouvoir remplir son mandat, notamment un accès sans entrave à l'ensemble du territoire ukrainien.

Ma délégation souhaite une fois de plus exprimer son soutien ferme et sans faille à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Nous demandons instamment à la Fédération de Russie de désamorcer la situation et d'utiliser tous les moyens diplomatiques possibles, notamment les outils dont dispose l'OSCE, pour régler l'ensemble des problèmes de manière pacifique. Il apparaît évident en effet qu'une seule partie crée et alimente les conflits.

Nous pouvons actuellement constater que la Fédération de Russie non seulement ne retire pas ses forces de la frontière ukrainienne, mais qu'elle maintient en outre un nombre important de ses troupes en Biélorussie, près de la frontière de ce pays avec l'Ukraine. Il s'agit d'une menace non provoquée pour la paix et la sécurité de l'Ukraine et, en fait, de l'ensemble de l'espace de l'OSCE.

Réagir à la plus grande concentration de troupes en Europe depuis la guerre froide n'est pas un signe d'« hystérie », comme le prétendent la Fédération de Russie et la Biélorussie, car le fait est que, comme à l'époque de l'Union soviétique, la Russie envisage

une fois de plus d'étendre ses frontières à certains États européens qui ne sont pas ses voisins immédiats depuis un certain temps.

Selon nous, l'hystérie consiste à décider de déployer 190 000 soldats en territoire russe et biélorusse, à proximité immédiate des frontières de l'Ukraine et de ses territoires temporairement occupés.

L'hystérie consiste à diffuser de fausses informations qui sont extrêmement faciles à démasquer au moyen de l'intelligence artificielle et en faisant preuve d'un simple esprit critique. L'hystérie consiste à mettre en scène des opérations sous fausse bannière et à orchestrer des actes de provocation. L'hystérie consiste à évacuer des personnes d'un territoire que la Russie occupe elle-même, en l'absence de toute autre menace réelle que celle qu'elle crée toute seule.

La Fédération de Russie est le plus grand pays du monde.

Imaginez un instant ce qui se passerait si toutes les ressources humaines, financières et intellectuelles que la Russie consacre actuellement à menacer et occuper d'autres pays, à élaborer et diffuser de fausses informations, à réagir aux effets dévastateurs des sanctions étrangères et à masser des troupes à la frontière d'un autre pays étaient investies dans le développement de son économie, à l'image d'un État prospère en paix avec le reste du monde ? Quelle superpuissance la Russie pourrait alors devenir, au bénéfice d'elle-même et, surtout, de sa population.

Au lieu de pleurer sur leur passé, la Russie et la Biélorussie devraient l'oublier, le reléguer dans les livres d'histoire et méditer sur les dures leçons à tirer des terribles effets dévastateurs qu'un sentiment erroné de suprématie peut apporter. Ces deux pays devraient regarder vers l'avant, chercher à construire un avenir meilleur pour chacun de leurs habitants et laisser d'autres États indépendants et souverains, ainsi que leurs populations, faire de même. Nous en serions tous les bénéficiaires.

Il n'y a rien, absolument rien, de plus important et de plus précieux que la paix et la sauvegarde de la vie humaine.

Nous demandons une fois de plus instamment à la Fédération de Russie de désamorcer la situation et d'engager des consultations constructives. Nous appelons également la Russie et la Biélorussie à mettre en œuvre les recommandations que la grande majorité des États participants de l'OSCE ont formulées lors des deux séances tenues la semaine dernière, précisément les 16 et 18 février, qui ont été convoquées conformément aux dispositions du Document de Vienne.

La Lettonie exprime une fois de plus son soutien ferme et sans faille à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Merci, Monsieur le Président. Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.



---

**1356<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1356 du CP, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION LITUANIENNE**

Monsieur le Président,  
Excellences,

La Lituanie s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne. Je tiens cependant à ajouter quelques remarques au nom de mon pays.

Tout en remerciant la Présidence de l'OSCE d'avoir convoqué cette séance spéciale du Conseil permanent aujourd'hui, je tiens à souligner que nous, les États participants de l'OSCE, ne devons ménager aucun effort pour empêcher une nouvelle escalade militaire, qui pourrait conduire à une agression à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine. Nous devrions être prêts à travailler jour et nuit pour faire en sorte que la diplomatie l'emporte sur l'action militaire.

Nous notons que la délégation de la Fédération de Russie participe à la séance d'aujourd'hui. Permettez-moi de réaffirmer que c'est ce pays qui est à l'origine du conflit avec l'Ukraine. La Russie, qui est une partie à ce conflit et non un médiateur, a pris un certain nombre d'engagements qui doivent être mis en œuvre pour le régler.

Comme de nombreux autres États participants, la Lituanie est gravement préoccupée par la concentration inhabituelle et sans précédent de forces militaires russes à proximité de la frontière ukrainienne, dans la péninsule de Crimée illégalement annexée, en mer Noire et en Biélorussie.

Malgré les déclarations de la Russie au sujet du retrait de ses troupes, nous constatons le contraire : le nombre de soldats dans les zones frontalières augmente et les actes de provocation ainsi que les activités de désinformation correspondantes s'intensifient.

Nous demandons à nouveau à la Fédération de Russie de renvoyer immédiatement ses troupes dans les bases qu'elles occupent en temps de paix, et d'engager un dialogue constructif, que ce soit au sein du Groupe de contact trilatéral ou en format Normandie, ou lors des réunions de l'OSCE, notamment celles qui sont convoquées dans le cadre du mécanisme de réduction des risques prévu par le Document de Vienne.

Monsieur le Président,

L'agression continue de la Russie contre l'Ukraine est entrée hier dans sa neuvième année. Sa posture militaire agressive sans précédent près de la frontière ukrainienne et dans les territoires ukrainiens occupés constitue une violation flagrante d'un certain nombre de principes de l'OSCE, de même que ses discours extrêmement hostiles et les pressions qu'elle exerce visant à restreindre les décisions souveraines de l'Ukraine en ce qui concerne ses orientations en matière de politique étrangère et de sécurité. Les exigences de la Russie à l'égard de l'Ukraine sont en contradiction flagrante avec l'accord consensuel relatif au droit de chaque État participant de l'OSCE de choisir librement ses propres arrangements en matière de sécurité.

Hier, il est apparu clairement que les troupes russes n'allaient pas quitter le territoire de la Biélorussie, comme cela avait été annoncé initialement. À notre avis, l'exercice militaire conjoint de la Russie et de la Biélorussie s'inscrit dans une stratégie plus large du Kremlin visant à accroître la pression sur l'Ukraine et l'Occident. Les déclarations de la Biélorussie selon lesquelles les troupes qui participent à l'exercice conjoint pourraient être utilisées contre l'Ukraine et les Alliés de l'OTAN sont très inquiétantes. Nous continuons d'appeler la Russie et la Biélorussie à utiliser tous les outils disponibles pour accroître la transparence militaire et réduire les tensions.

Pour conclure, je tiens une fois de plus à exprimer le soutien et l'engagement indéfectibles de mon pays en faveur de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Seul le peuple ukrainien peut décider de l'avenir de son pays et de sa politique nationale, étrangère et de sécurité.

Monsieur le Président, je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.

Je vous remercie.